



● Relais Petite Enfance Pays de Nexon - Monts de Châlus

Accueil sur rendez-vous :

Tous les après-midi, à Nexon (CIAS),
aux Cars ou à Janailhac.

Temps d'animation réservés aux assistants maternels (sur inscription) :

Lundi (Janailhac ou Les Cars)
Mardi (Janailhac ou Les Cars)
Jeudi (Janailhac ou Les Cars)
Vendredi (Janailhac ou Les Cars)

Les Cars

2, rue de l'étang 87230 Les Cars

Janailhac

4, rue Kilstett 87800 Janailhac

06 33 65 85 75

rpe2.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr



6 bis place de la République

87800 NEXON

05 55 36 07 98

secretariat.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr





Les temps d'animation

Ils sont **ouverts aux assistants maternels et aux enfants** qu'ils accueillent pour des temps d'échanges, d'informations et d'animations, dans des locaux aménagés et adaptés.

Pour les assistants maternels

Les temps d'animation offrent **un lieu d'échange, d'écoute et d'accompagnement**. Ils permettent la rencontre avec d'autres **professionnels** de la petite enfance.

Pour les enfants

Ces temps permettent de **favoriser leur éveil** à travers un environnement de découvertes, de jeux et d'activités variées. C'est aussi, et surtout **un lieu de socialisation et de partage** avec d'autres enfants.



Nos missions :

Contribuer à la **professionnalisation des assistants maternels**

Informer les parents et les professionnels de **l'accueil individuel des jeunes enfants**

Participer à **l'observation** des conditions locales de l'accueil du jeune enfant, **évaluer** les besoins et les attentes du territoire.



À votre écoute

Pour les parents

Nous sommes là pour vous **renseigner** sur les différents modes d'accueil du jeune enfant et pour vous **mettre en relation** avec des assistants maternels agréés. Nous vous informons sur vos **droits et obligations** en tant qu'employeur et vous **accompagnons** dans vos démarches administratives.

Pour les assistants maternels et candidats à l'agrément

Nous sommes là pour vous **informer** sur votre profession, vos **droits et obligations** relatifs à l'agrément délivré par le Conseil Départemental. Nous proposons des outils et des temps de **professionnalisation**.

